

## LE POULGUIN (1)

Plus bas que Le Heznant, sur la rive droite de l'Aven, se dresse le manoir du Foulgin (on prononce en breston Poulgin avec le *g* dur), entouré de débris de ses anciens remparts. Il est flanqué à l'Est de sa chapelle, possède une vasque circulaire au centre de la cour, et, à environ trente mètres au Sud-Est, un colombier féodal à ciel ouvert. — Dans une salle voisine de la cuisine on voit une auge de granit de sept pieds de long sur cinq de large et trois de profondeur.

A l'intérieur du manoir est une grande salle dallée de douze mètres de longueur, partagée en deux pièces depuis 1888. On monte aux étages supérieurs par un escalier de granit en spirale, de deux mètres de largeur, contenu dans une tour en pierres de taille cimentées, et aboutissant à une tourelle par un escalier très étroit.

Le Poulquin date vraisemblablement du début du *xvi<sup>e</sup>* siècle. Il appartient en 1525 à la famille du Rinquier, et Marie du Rinquier épouse, en cette même année, Guillaume du Plessis (Nizon). Vers le début du *xviii<sup>e</sup>* siècle, le manoir passe dans la famille Sauvaget des Clos. Au moment de la Révolution, il est possédé par Marie-Anne de Sauvaget, marquise de Créquy.

En 1819, la terre de Poulquin échoit à la famille de Bouteville, et passe par héritage aux de Kergariou. Elle appartient, à partir de 1883, à Alice de Kergariou, qui épouse M. Pierre Hersart de la Villemarqué, fils de l'auteur du *Barzaz-Breiz*. Tous deux sont décédés et c'est M. Arthur Krebs, époux de Marie-Madeleine-Valéry Hersart de la Villemarqué qui est aujourd'hui le propriétaire du vieux manoir.

(1) *Association Bretonne*, t. XXIV, 1906, pp. 288-294.

## MONUMENTS RELIGIEUX

## L'ÉGLISE PAROISSIALE

Située à l'emplacement de la nouvelle église, l'ancienne église paroissiale de Névez, basse et obscure, constituait un monument de style flamboyant, du *xvi<sup>e</sup>* siècle. Le clocher gothique était accosté, sur la droite, d'un clocheton qui s'y reliait par une galerie.

On pouvait voir dans la vitre du fond de l'église divers écussons, qui ont pris place, depuis 1900, dans un vitrail de la chapelle domestique du manoir de Poulguin. Les voici à peu près telles que les a relevées M. Le Guennec.

1. *Mi parti de gueules au lion d'or et d'argent, au lion de gueules.*
2. *D'azur à six macles d'or au franc canton d'argent fretté de gueules qui est Guer du Heznant, et mi parti d'or au griffon de sable.*
3. *D'azur à la fleur de lys d'argent mi parti de gueules au lion d'or.*
4. *De Guer, mi parti à trois fusées de gueules.*
5. *De Guer plein.*
6. *De gueules au lion d'or plein.*
7. *De gueules au lion d'or mi parti d'argent à trois trèfles d'azur.*

Dans l'une des fenêtres de la salle à manger du manoir de Poulguin on a encasté deux autres écussons provenant de la même église.

8. *De gueules au lion d'or.*
9. *De gueules au lion d'or mi parti d'un coupé au 1 de gueules au lion d'or, et au 2 de gueules au croissant cartonné d'argent (1).*

(1) Archives départementales.

\*

L'église était sous le vocable de Sainte Thumette. La statue de cette sainte faisait pendant, au chœur, à celle de Sainte Ursule, dont elle fut l'une des compagnes.

Le maître autel et l'autel de Saint Honoré ainsi que quelques vieilles statues émigrèrent, en 1900, vers le musée de Keriololet, en Beuzec-Comq.

Le maître-autel, du xvii<sup>e</sup> siècle, présente un beau retable à colonnes torses décorées de pampres de vigne et de grappes de raisin. De-ci de-là des angelots et des fleurs.

Le tabernacle, à deux colonnettes torses, est surmonté d'un baldaquin que couronne une corbeille de fleurs. Entre ces colonnettes apparaît une statuette du Sauveur. A droite, c'est un personnage qui tient une épée et un livre, à gauche figure un autre personnage sculpté.

Devant le tabernacle, au premier degré du retable, sont deux vieilles statuettes : Sainte Anne apprenant à lire à Marie, puis une femme tenant un livre, peut-être la Sainte Vierge.

À la partie supérieure du retable, un beau panneau représente le Père Eternel enveloppé d'un superbe manteau rouge, tenant le globe du monde de la main gauche, et la droite étendue.

Au fronton de l'autel figure une colombe sculptée. Deux beaux anges adorateurs, d'une hauteur de 0 m. 70, font la garde aux extrémités.

Sur la table de l'autel on voit deux jolis petits anges en bois, pleins de vie et de mouvement.

De chaque côté de l'autel, deux consoles étayées par des aigles supportent deux statues : à gauche la Vierge Mère avec Jésus sur le bras droit, à droite un personnage qui peut être saint Jacques.

A l'autel de Saint Honoré (1), le retable est encadré de colonnes unies, ornées de fleurs. Deux superbes têtes d'anges supportent les deux colonnes centrales. Le tabernacle, dont la porte est décorée d'un calice sculpté, est surmonté d'un baldaquin. Dominant le tout, dans la hauteur, apparaît saint Honoré revêtu d'un rochet et d'une chape.

Quelques statues avoisinent, au Musée de Keriololet, le maître-autel de Nevez ; elles proviennent aussi de l'ancienne église paroissiale : une vieille Sainte Anne, massive, tenant un livre ouvert, un grand Saint Jacques, coiffé d'un large chapeau à coquille, Saint Jean l'Evangeliste, Saint Etienne, Saint Nicolas avec les trois enfants.

\*\*

La tour de l'église reçut deux cloches en 1648. Toutes deux furent bénites le 24 Mars de cette année par messire Le Corre, recteur de Nizon. La grande fut nommée *Jeanne* par son parrain, Corentin de Chou, seigneur de Kermoguer, chevalier du roi, et sa marraine, Jeanne de Kermeuot, dame douairière de la Porte Neuve, Heznant et autres lieux. La petite reçut le nom de *Ybonne* de son parrain, messire Matthieu Guesdon, recteur de Nevez, et de sa marraine, Yvonne Debaud, dame de Lesaren (2).

A la fin du xix<sup>e</sup> siècle, au moment de la démolition de l'église, celle-ci possédait trois cloches.

L'une d'elles, fondue chez Lépine à Quimper, portait cette inscription : MRE GALLIOT RTR DE NEVES CALVÈS CVRE . 1788 . On lisait sur la seconde : CLOCHE DE NEVEZ JAI ETE BENITE PAR MR LHOVR RECTEUR DE NEVEZ JE MAPPELLE ANGELIQUE FRANCOISE... Cette cloche, qui portait la date de 1827, sortait de la

(1) Evêque d'Amiens au viii<sup>e</sup> siècle, patron des boulangers.

(2) Archives paroissiales de Nevez.

fonderie de Reynal, Lorient. La troisième cloche présentait simplement ces mots : PAROISSE DE NEVEZ .  
GARNIER FRERES FONDEURS A ROBOCOURT (VOSGES)  
1887 . (1).

Au mois d'Août 1892, M. Tonal, maire de Nevez, écrivait à l'évêché de Quimper : « Le lambris et la voûte de l'église sont en ruine et présentent quelque danger pour les fidèles. » Le recteur de cette époque, M. Ily, faisait remarquer que plusieurs évêques, à l'occasion de la Confirmation, avaient condamné le monument. Ce fut M. Rouzot qui, dès son arrivée dans la paroisse en Avril 1894, fut chargé de la construction d'une nouvelle église. Il prit comme architecte M. Gassis, comme entrepreneurs MM. Canévet père et fils, et, après bien des difficultés et des peines, il avait la joie de voir le monument sur pied en 1900 (2).

On aperçoit, dans le chœur de la nouvelle église, les vieilles statues de Sainte Thumette et de Sainte Ursule, puis aux fonts baptismaux un vénérable Saint Jean-Baptiste.

L'autel doré qui se trouve du côté de la sacristie provient de la chapelle du château de Kerioloet.

Le Pardon de Sainte Thumette se fait le 2<sup>e</sup> dimanche après Pâques. La solennité au chœur a lieu le dimanche qui suit le 21 Octobre.

#### CHAPELLES

Il y a à Nevez quatre chapelles : Sainte-Barbe, N.-D. de la Clarté, Saint-Nicolas et Saint-Matthieu.

#### SAINTE-BARBE

La chapelle Sainte-Barbe, située au bourg, est en forme de croix et mesure 22 à 23 mètres de longueur

(1) *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, 1901, pp. XLIII-XLIV.

(2) *Semaine religieuse de Quimper*, 1900, pp. 397-398.

sur 6 mètres de large à la nef et 20 mètres au transept. Elle est toute entière en pierres de taille. Son pignon Ouest est surmonté d'un joli clocheton gothique, dont les quatre montants sont formés par des colonnettes rondes à pointe de diamants, coupées d'une bague avec laquelle fait corps le tirant qui soutient les cloches. La flèche, largement ajourée à la base, est accostée de quatre pinacles gothiques.

Sur la porte du tabernacle est sculpté un petit personnage agenouillé. A gauche de l'autel on voit une grande Sainte Barbe avec sa tour ; à droite, Sainte Anne tenant la Sainte Vierge.

Au transept Nord apparaissent les statues de Saint François d'Assise, de Saint Ambroise et de Sainte Catherine d'Alexandrie foulant un personnage qui symbolise les philosophes dont elle avait triomphé. Cette dernière statue aurait été, dit-on, trouvée en mer, détachée de la proue d'un bateau naufragé.

Le vitrail du transept Nord porte au tympan, trois fusées qui se retrouvent à la clef de voûte du transept et de la nef. C'est l'écusson de N. de Cornouaille, seigneur du Heznant, qualifié d'homme d'armes, dans la montre de Cornouaille tenue à Quimper le 3 Mai 1483 et qui blasonnait : *d'or à 3 fusées de gueules en fasce*. La chapelle remonte donc à la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle.

Le côté Midi du transept Nord est percé d'une porte donnant accès à un local qui dut servir de sacristie.

Au transept Sud figurent Sainte Marguerite, foulant un monstrueux dragon, Saint Cornély qui vient de l'ancienne église paroissiale, et Saint Herbot (1).

Sur l'une des poutres apparaît un vieux Christ et l'on aperçoit au fond de la chapelle une tribune ancienne.

(1) Une messe avait lieu, jadis, dans la chapelle, la veille du dimanche de la Trinité, et Saint Herbot recevait, ce jour-là, des offrandes de beurre.

escuyer Guillaume de Kerlaërec, S<sup>r</sup> de Botbellec, en Plobannalec. Marie de Kerlaërec épousa S<sup>r</sup> le Héder Kerlambert, de Tréoultré.

Le *manoir de Kerdavid*, plus près du bourg, dont était propriétaire dame Marie de Méabé, douairière de Kervéréguin (Loctudy), veuve de René Kervéréguin, notaire royal en 1598. Cette famille possédait également le *manoir de Kerwinigan*, dans le village du même nom, à peu de distance et à l'Ouest de l'église paroissiale.

Deux cents mètres plus loin, c'est le *Pénity*, dont les murs portent encore des restes de fortifications. Au-dessus d'un portail à arcades rondes, s'étend un rempart à mâchicoulis, dont la plate-forme pouvait recevoir des canons de petit calibre.

Derrière cette demeure fortifiée se trouvait le *manoir de Pors-Lambert* que possédaient, au xvi<sup>e</sup> siècle, les seigneurs de Kerfeuntein, en Plobannalec, du nom de Toullalan. La grange du manoir, qui subsiste encore, est un spécimen très curieux et unique dans le département, de ce genre de construction. Elle se compose d'un bâtiment assez élevé, terminé par deux pignons aigus et parallèles, que percent deux grandes portes en arc brisé, avec pieds droits à moulures, chapiteaux et cordons saillants. Au-dessus du passage couvert situé entre ces portes, un plancher percé d'une trappe forme le parquet d'une salle haute éclairée par une fenêtre à croisillon de pierre. Reçues par la trappe, les gerbes de blé y étaient emmagasinées et ventilées par une monumentale cheminée d'aération, qui ressemble de loin au campanile d'une chapelle.

On a prétendu que la grange de Pors-Lambert était une grande dimière. La chose est peu probable : les anciens titres n'en disent mot, et il était bien rare, d'autre part, qu'un droit de dime appartint à une seigneurie séculière (1).

(1) Ach. départ. Fonds Le Guennec.

A côté de cet édifice, existent de vieilles maisons à portes sculptées; anciennes propriétés de gens riches, commerçants ou bourgeois.

Plus loin, dans les terres, c'étaient : le *manoir de Kérontec* ou *Kéraodu*, à Henry de Kérouant.

Le *manoir de Kerlégristy*, d'abord au S<sup>r</sup> de Pellendès, puis à Hascoët, le Harzer, et en 1564 à Rolland de Guerneur, seigneur de Coatrozec'h.

Le *manoir de Kerganten* qui appartenait à Marguerite Le Divanach, veuve en 1542 de Jean de Kérouant, de Plonéour-Lanvern.

Signalons encore le *manoir de Kérellec*. Puis, tout près des marais, l'important *manoir de Pors-ar-Gosquer*. Ce manoir avec ses deux portes cintrées, dont l'une est surmontée d'une statuette en kersanton de Sainte Thumette, patronne de Kécity, est entouré de fortifications rappelant celles du Pénity. Il appartenait à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle à Anne Danyel, veuve du sieur Frollo de Kerhivo. En 1732, il devenait la propriété de l'église de Tréoultré.

Le *manoir de Pors-ar-Paign*, dont les matériaux ont été utilisés pour des constructions modernes. Le sieur Le Paign était en 1680 notaire royal à Kécity.

Plus près de la mer, le *manoir de Kervellec*.

Non loin de la gare actuelle, le *manoir de Kergazézan*, qui fut la propriété de Jean de Quillioirc'h, puis de la famille de Keranrouès, et enfin de Jean de Rohan.

Le *manoir de Kéréon*, au Nord-Ouest du bourg.

A Kécity, plusieurs édifices portent encore le cachet des xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles. Quelques-uns sont fortifiés. Il s'y trouvait quelques manoirs :

Le *manoir de Penn-a-Ger*, qui appartenait à Pierre Soubly et à Jeanne Laurens, sa femme.

Le *manoir de Penn-ar-Pont*, dont Henri Floc'h était seigneur.

eution remarquable. Le piédestal de Saint Corentin porte des armes épiscopales avec la devise : « *Verbum crucis Dei virtus* », et celui de la Sainte Vierge, les armes du Chapitre de la cathédrale. Ces deux statues avec leurs supports ont été donnés, en 1866, à l'église de Penmarc'h par Mgr Sergent, évêque de Quimper, en échange de la statue en albâtre de Saint Jean-Baptiste transportée de Kéridy dans l'église paroissiale, statue que l'on peut encore aujourd'hui admirer dans les fonts baptismaux de la cathédrale de Quimper (1).

Dans le collatéral Nord, au coin de l'autel de saint Joseph, il y a une jolie statue gothique de saint Gildas et une Pietà.

Dans ce même bas-côté Nord, adossés au premier pilier : saint Nonna et saint Pierre ;

Au second pilier : saint Herbot, protecteur des bœufs ; saint Laurent avec son gril, et saint Benoît portant une coupe, en souvenir de la coupe empoisonnée que lui avaient présentée quelques disciples malveillants ;

Au quatrième pilier : saint Yves, en costume d'avocat ;

Au cinquième pilier : saint Etienne, premier martyr, et sainte Barbe avec sa tour.

Contre le mur, c'est Notre Dame de Bonne-Nouvelle.

Dans le collatéral Sud, sur les côtés de l'autel de la Vierge, sont sainte Thumette et sainte Anne. Dans le coin, saint Michel terrasse le diable représenté sous la forme d'un immonde crapaud dont l'un des genoux se termine par un bec d'épervier. — Au fond de l'abside, la statue du Père Eternel, reste d'un groupe de la Trinité.

(1) La balustrade du chœur, en fer forgé, porte ces inscriptions :  
NOEL TREVIDIC TR' — GUILLEUME BARIOU TR'.

### FOYER ET FONTS

Au bas du collatéral Sud se trouve un foyer avec cheminée, comme cela se rencontre en plusieurs autres églises de la région.

Les fonts baptismaux se trouvaient autrefois auprès de ce foyer. Lors de sa visite pastorale, le 18 Juillet 1782, Mgr de Saint-Luc ordonna de les transférer dans un endroit plus retiré, et c'est depuis cette époque qu'ils sont dans la chapelle du bas-côté Nord, au pied du clocher.

### TABLEAU

Au-dessus de la porte de la sacristie, il y a un tableau datant du xvii<sup>e</sup> siècle. On voit au premier plan le roi Louis XIII accompagné du Dauphin, du cardinal de Richelieu et de quelques personnages de la cour. Au plan supérieur, c'est la Sainte Vierge donnant le Rosaire à Saint Dominique et à Sainte Catherine de Sienna, et au milieu une procession de cardinaux et de princes se rendant à l'église de Penmarc'h.

C'est un tableau commémoratif du vœu de Louis XIII.

### STATUES

Après avoir contemplé ce tableau, passons devant le maître-autel, l'un des plus longs du diocèse. Aux deux côtés, on voit les statues de la Sainte Vierge et de Saint Corentin posées sur d'immenses piédestaux en pierre de kersanton. Elles furent faites par les soins d'Expilly pour l'église de Saint-Martin de Morlaix. Le prélat intrus les fit transporter ensuite à la cathédrale de Quimper. La base des supports est curieuse ; on y voit un maquereau sur le gril, des lapins, des souris, serpents, crapauds, hermines, raisins et feuilles d'acanthé, le tout d'une finesse d'exé-

Le dernier vitrail est celui de Notre-Dame de la Joie. — Au milieu, la Vierge richement parée : robe rouge et manteau bleu bordé d'or. Au-dessus, les anges chantent l'Ave Maria. A gauche, l'Assomption. La Vierge drapée de bleu, les mains jointes, et à genoux sur les nuages, est portée au ciel par les anges. La Trinité dans une gloire l'attend. A droite, c'est un bateau surpris par la tempête devant la chapelle de Notre-Dame de la Joie. Les marins, les yeux au ciel et les mains tendues vers la chapelle, implorent le secours de la Vierge.

#### TOMBES

Jetons un coup d'œil en passant sur le pilier du chœur contre lequel sont adossées la statue en bois de saint Nonna, patron de l'église, et celle de saint Pierre, et ne quittons pas le transept sans remarquer quelques pierres tombales assez curieuses. Un titre de rente du xvii<sup>e</sup> siècle dit : « Qu'il y a devant l'autel du Rosaire trois tombes s'entrejoignant qui appartiennent à la famille Le Gall de Kéridy. » Du côté de l'Évangile, près du maître-autel, nous voyons une tombe d'un juveigneur de la famille de Penmorvan ; le 3<sup>e</sup> pendant du lambel est usé. Le long du mur Nord, dans la chapelle dite de saint Joseph, c'est une tombe de la famille Le Gallou : un léopard contourné, surmonté d'un lambel à trois pendants en signe de juveigneurie. Au milieu de l'église, près de la chaire à prêcher, se trouve une pierre tombale avec les armes de Jean Mol, l'un des propriétaires du manoir de Kergadieu, seigneur de Saint-Aouyen, et époux de la dame Carn de Kéryvin. La famille Mol, de l'évêché du Léon, portait, d'après le nobiliaire de Pol de Courcy, d'argent à trois ancres de sable. Dans différents endroits de l'église, on remarque des pierres tombales armoriées de signes caractéristiques que tel armateur ou telle

famille mettaient sur ses bateaux, ses maisons ou ses tombes. Ce sont des formes d'ancres, de bateaux, de croix, de poissons et parfois de caractères hiéroglyphiques : armoiries de ceux qui n'avaient pas de blason ou signatures de ceux qui ne savaient pas écrire ; peut-être aussi armes parlantes indiquant la profession des défunts (1).

Ces blasons roturiers, ces marques et ces repères se retrouvent également, apposés aux actes de baptême dans les registres entre 1630 et 1660 ; curieux desins gauchement tracés, droits, obliques ou couchés, qui ne se rencontrent plus dans les registres plus récents (2).

#### CHAPELLES

##### KÉRIDY

A deux kilomètres Sud-Ouest du bourg de Penmarc'h, se trouve la chapelle de Kéridy, qui remonte au début du xv<sup>e</sup> siècle. Elle est sous le vocable de Sainte Thumette, patronne également de Nevez et de Plomeur (3).

Au témoignage de Fréminville, on y voyait en 1819 un maître-autel et une statue de Saint Jean-Baptiste en albâtre. Plus anciennement la chapelle possédait également un Saint Georges en même matière. Toutes ces pièces d'albâtre étaient venues de Nottingham, en Angleterre (4).

(1) Le Guennec, *Marques et signes sur des pierres tombales à Penmarc'h*, dans le *Bulletin de la Société d'Archéologie du Finistère*, 1928, pp. 109-106.

(2) Abbé J. Toulemon, *Curieuses signatures retenues sur les registres de baptêmes de Tréouillir-Penmarc'h*, *ibid.*, pp. 107-108.

(3) Le nom de Thumette (en breton *Teunne*) était, il n'y a pas encore longtemps, très répandu dans le pays de Penmarc'h, Plomeur, Guilvinec.

(4) Cf. H. Pérennès, *Roscoff, perte du Léon*, pp. 7 ss.